

Vers un plan d'action national contre le racisme pour l'Irlande

Consultation publique de 2021

Introduction

Comité contre le racisme et rapport intermédiaire

Le Comité national contre le racisme (National Anti-Racism Committee) est un comité indépendant créé par le gouvernement en 2020 et chargé d'élaborer un plan d'action national contre le racisme pour l'Irlande. Vous pouvez consulter nos membres et notre mandat complet [ici](#).

Conformément à notre mandat, nous avons remis notre **rapport intermédiaire** à la ministre de l'Enfance, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse (Minister for Children, Equality, Disability, Integration and Youth) en novembre 2020. Le rapport expose nos idées et plans préliminaires en vue de l'élaboration du plan d'action national contre le racisme. Le rapport intermédiaire est accessible [ici](#).

La consultation des organisations concernées et des membres du public occupe une place importante dans notre travail. Cette consultation permet à chacun de s'exprimer sur les moyens de lutter de manière efficace contre le racisme sous toutes ses formes en Irlande aujourd'hui.

Nous avons élaboré ce document de consultation afin d'expliquer l'objet de la consultation et de mettre en évidence certains domaines pour lesquels nous aimerions particulièrement recevoir des avis et des suggestions.

Votre point de vue est essentiel pour nous aider à mettre en place des moyens efficaces de lutter contre le racisme en Irlande.

Qu'est-ce que le racisme ?

Dans notre rapport intermédiaire, nous avons défini la notion de racisme de la manière suivante afin de guider notre travail :

[le racisme est] ... *la dynamique de pouvoir présente dans les arrangements structurels et institutionnels, les pratiques, les politiques et les normes culturelles qui ont pour effet d'exclure ou de discriminer des individus ou des groupes sur la base de leur identité, comme le souligne l'article 1 de la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (ICERD) qui stipule que :*
«... l'expression « discrimination raciale » vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines

politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique. »¹

Nous sommes conscients que le racisme et d'autres formes d'oppression fondées sur le sexe, la sexualité, l'identité de genre, le handicap et les circonstances socio-économiques se recoupent et que les femmes, les enfants et les hommes vivent différemment les différentes dimensions du racisme.

Notre conception est évolutive et repose sur des obligations et des concepts juridiques internationaux ainsi que sur la législation européenne et irlandaise.

Le racisme est un problème systémique qui se manifeste dans de nombreux pans de la société et qui touche de nombreux aspects de la vie de la population. Le racisme est ancré dans les structures ; il se reflète et se reproduit dans les institutions, les pratiques, les politiques et les normes culturelles ; et, par leur biais, il se traduit par l'exclusion ou la discrimination d'individus ou de groupes, sur la base de leur race ou de leur ethnicité (y compris la nationalité et l'appartenance à la communauté des gens du voyage).

Le racisme fait partie de la vie quotidienne en Irlande. Nous avons besoin d'un plan d'action national complet et efficace pour le combattre.

Le racisme fait partie de la vie quotidienne en Irlande. Des preuves régulières et bien documentées montrent que le racisme est bien ancré à tous les niveaux de la société et qu'il est subi par de nombreux groupes. Le COVID a permis de dévoiler davantage le racisme - avec des effets distincts pour les migrants et les autres groupes victimes de discrimination raciale.

Face à l'accumulation de preuves, ces dernières années, de l'existence du racisme, nous reconnaissons que nous devons agir maintenant. Depuis la fin du précédent plan d'action national contre le racisme en 2008, les organisations de la société civile ont cherché à redonner une orientation nationale, préconisation qui a également été répétée lors du dernier examen de l'Irlande par le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) en 2019. La Commission irlandaise des droits de l'homme et de l'égalité (Irish Human Rights and Equality Commission) a également plaidé pour l'élaboration d'un nouveau plan d'action.

La discrimination raciale est actuellement interdite par la loi en Irlande et les discours de haine raciste sont également illégaux. Dans le cadre de leur travail, tous les organismes publics irlandais sont tenus de prendre des mesures actives pour éliminer la discrimination (y compris celle fondée sur la race). La promotion de l'égalité et de l'inclusion des minorités ethniques figure parmi les objectifs de nombreuses stratégies gouvernementales et de politiques publiques. La stratégie d'intégration des migrants et la stratégie nationale d'intégration des gens du voyage et des Roms prévoient des mesures de lutte contre le racisme. Plusieurs réformes en cours joueront un rôle important dans le renforcement des

¹Rapport intermédiaire du Comité contre le racisme, 2020, 3.

protections juridiques des citoyens contre le racisme. Par exemple, la proposition de loi sur les crimes haineux et la réglementation sur les médias en ligne. Ce type de réforme envoie un signal fort : la société irlandaise ne tolérera pas que les minorités soient victimes de racisme sous quelque forme que ce soit.

Or, malgré les interdictions légales, le racisme et la discrimination raciale sont toujours présents en Irlande. Les dispositions et les initiatives politiques actuelles ne sont pas suffisantes et des lacunes importantes persistent. Le plan d'action national permettra de mieux situer les mesures et les lois existantes dans un cadre plus large d'actions concrètes destinées à renforcer leur efficacité. Il prévoit également de nouvelles actions et initiatives afin de faire face aux préoccupations existantes et à celles à venir. Lors de l'élaboration de ces nouvelles actions et initiatives, nous ne perdrons pas de vue le fait que le racisme est étroitement lié à d'autres inégalités et discriminations fondées sur d'autres motifs, tels que le sexe et le handicap.

Pour lutter contre le racisme, il est important de disposer de bonnes données sur l'égalité.

Le contrôle de l'égalité ethnique est un outil fondamental pour découvrir la prévalence de la discrimination raciale et son impact sur les vies. Il est primordial de mettre au point des contre-mesures efficaces. Les contrôles internationaux des droits de l'homme ont, à maintes reprises, appelé l'Irlande à adopter une approche cohérente de la collecte de données ventilées par origine ethnique par les prestataires de services publics et autres. Notre rapport intermédiaire considère qu'il s'agit d'une recommandation prioritaire. En outre, le plan d'action national permettra de relever les lacunes au niveau de la collecte et de l'utilisation des données, et d'examiner les changements éventuels pour mieux utiliser les données dans la lutte contre le racisme.

Vers un plan d'action national contre le racisme pour l'Irlande

Il est fondamental que le plan soit inscrit dans un engagement en faveur des valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Ces valeurs doivent sous-tendre l'approche et les actions de la société irlandaise dans la lutte contre le racisme.

Comme indiqué dans notre rapport intermédiaire, notre travail s'inspire des meilleures pratiques en matière de structure et de contenu des plans d'action nationaux contre le racisme, telles que définies dans le [Guide pratique pour l'élaboration des plans d'action nationaux de lutte contre la discrimination raciale](#) publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Notre travail s'appuie également sur le [plan d'action de l'UE contre le racisme \(2020-25\)](#), lui-même élaboré sur la base du guide des Nations unies.

Conformément au guide des Nations Unies, nous avons l'intention d'élaborer un plan d'action national contre le racisme comprenant les caractéristiques suivantes :

- *Respect des normes relatives aux droits de l'homme*

- *Champ d'application large*
- *Projet national*
- *Accent mis sur l'action*
- *Document public*
- *Processus continu*
- *Dimension internationale.*²

À ce stade, nous aimerions connaître votre avis

En se basant sur la compréhension du racisme et des domaines de préoccupation décrits dans notre rapport intermédiaire, et sur les contributions de cette consultation, le plan d'action national contiendra des actions destinées à tous les ministères et agences gouvernementales, autorités, institutions et organisations - dans les secteurs public, privé et bénévole - qui ont une mission ou une responsabilité dans la lutte contre le racisme ou dont l'engagement est essentiel. Le plan d'action national accordera également une attention particulière aux médias, aussi bien sous leur forme traditionnelle que sous leur forme nouvelle. Il prévoira des actions visant à promouvoir les droits et l'égalité de toutes les personnes vivant en Irlande.

Afin de nous aider à organiser notre consultation, nous avons proposé quelques thèmes qui reflètent les questions identifiées dans notre rapport intermédiaire. Veuillez noter que nous n'avons pas choisi ces thèmes, car nous pensons que ce sont les seuls domaines où le racisme est présent, ou que ce sont les seuls thèmes qui doivent être abordés dans le plan d'action national. Ces propositions sont simplement destinées à stimuler la discussion et à faciliter l'organisation de la consultation. Nous souhaiterions également connaître votre avis sur toute autre question que vous jugez utile de prendre en compte dans l'élaboration du plan.

Nous avons formulé quelques questions sur chaque thème afin de stimuler la discussion. Les questions ci-dessous peuvent vous aider à organiser votre contribution à la consultation. N'hésitez toutefois pas à donner votre avis sur ces thèmes, indépendamment des questions, et/ou à donner votre avis sur d'autres thèmes non mentionnés dans ce document. Nous savons également que ces thèmes peuvent se recouper en grande partie.

Thème 1 : Accès à la justice

Thème 2 : Toutes les formes de médias et de communications, y compris les nouvelles technologies

Thème 3 : Emploi, éducation, santé et logement

Thème 4 : Inclusion et participation

² *Un guide pratique*, HCDH, 2014, 3.

1. Accès à la justice

Ce thème englobe la lutte contre la discrimination émanant des autorités chargées de l'application des lois, y compris les questions relatives aux mécanismes de plainte, à la sous-déclaration et aux formes de réparation.

- Quels soutiens souhaiteriez-vous voir mis en place pour les victimes du racisme ?
- Quelles actions seraient efficaces pour éliminer les obstacles à la justice pour les victimes du racisme ?
- Quelles actions pourraient être adoptées par les forces de l'ordre pour contrer la discrimination ?
- Pensez-vous que le racisme a des répercussions sur les personnes arrêtées ou accusées dans le système de justice pénale et, si tel est le cas, comment pourrait-on y remédier ?
- Pensez-vous que le racisme a des répercussions sur les personnes condamnées ou emprisonnées dans le système de justice pénale et, si tel est le cas, comment pourrait-on y remédier ?
- Pensez-vous que le racisme a un impact sur les décisions de justice et les tribunaux et, si tel est le cas, quelles actions doivent être prises ?
- Existe-t-il des questions particulières liées au racisme, au genre et à l'accès à la justice ?

2. Toutes les formes de médias et de communications, y compris les nouvelles technologies

Ce thème englobe les médias imprimés et traditionnels et la radiodiffusion, ainsi que les médias sociaux et les nouvelles technologies.

- Quelles mesures suggérez-vous pour lutter contre le racisme dans les formes nouvelles et plus traditionnelles des médias ?
- Selon vous, quelles mesures permettraient de rendre les médias audiovisuels et la presse plus représentatifs, à tous les niveaux, des personnes vivant en Irlande ?
- Quels sont les défis posés par les nouvelles technologies en matière de racisme ?
- Les nouvelles technologies offrent-elles des possibilités de contribuer à la lutte contre le racisme ?
- Quelles actions les entreprises technologiques devraient-elles mener pour contribuer à la lutte contre le racisme ?
- Quel rôle la réglementation des entreprises technologiques peut-elle jouer dans la lutte contre le racisme ?

3. Emploi, éducation, santé et logement

Ces domaines clés de la vie économique et sociale nécessitent des mesures pour favoriser une inclusion et une participation à part entière des groupes victimes de racisme dans la société et l'économie. Il pourrait s'agir de lutter contre le racisme sur le lieu de travail, de garantir que les services publics sont conçus et proposés de manière inclusive pour tous, et

de prendre des mesures pour remédier aux inégalités raciales en matière d'accès, de participation et de résultats des services d'éducation, de santé et de logement.

- Comment souhaiteriez-vous que le racisme soit combattu dans le secteur de l'éducation ?
- Comment pouvons-nous garantir l'égalité de tous les enfants en termes d'accès aux services ?
- Quelles mesures souhaiteriez-vous dans le secteur de la santé pour lutter contre les inégalités en matière de santé fondées sur l'origine ethnique ?
- Quelles mesures permettraient de lutter contre le racisme au niveau de l'accès au logement ?
- Quelles initiatives et actions souhaiteriez-vous pour lutter contre le racisme au niveau de l'accès à l'emploi ?
- Certains secteurs de la population active requièrent-ils une action prioritaire pour combattre le racisme ?
- Quelles formations et quels soutiens supplémentaires pourraient aider à combattre le racisme sur le lieu de travail ?
- Quelles mesures pourraient être adoptées pour promouvoir l'emploi et l'insertion sur le marché du travail, ainsi que pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la discrimination ?

4. Inclusion et participation

Ce thème aborde le rôle que l'éducation et la sensibilisation peuvent jouer à tous les niveaux dans la lutte contre les attitudes et les comportements racistes. Ces mesures pourraient inclure des actions visant à améliorer l'apprentissage de la diversité et de la discrimination dans les programmes scolaires officiels, le recadrage de l'histoire pour inclure des groupes et des dimensions actuellement ignorés, ainsi que des initiatives de sensibilisation du public.

Ce thème nous permettra également de nous attaquer aux obstacles qui empêchent les personnes issues de minorités ethniques de participer à la politique démocratique et de se présenter aux élections locales et nationales.

Nous prendrons également en compte les droits d'accès à tout lieu ou service destiné à être utilisé par le public, comme les transports, les hôtels, les restaurants, les cafés, les théâtres, les installations sportives, les parcs et les équipements de loisirs.

- Selon vous, quelles initiatives pourraient sensibiliser le public à la discrimination raciale et aider à combattre les stéréotypes racistes ?
- Comment pouvons-nous éliminer les obstacles à l'inclusion sociale et à la participation des groupes sous-représentés et défavorisés ?
- Comment pouvons-nous garantir que les personnes les plus marginalisées soient expressément incluses ?
- Quelles initiatives permettraient de garantir que les politiques publiques prennent en compte le racisme systémique dont sont victimes les communautés racialisées ?

- Quelles actions suggéreriez-vous pour augmenter le nombre de personnes issues de groupes ethniques minoritaires qui participent et se présentent aux élections locales et nationales ?
- Quelles actions sont nécessaires pour garantir que les procédures, les processus et la participation politiques respectent les principes de la lutte contre le racisme ?
- Quelles mesures doivent être prises pour lutter contre le racisme dans le sport ? Quelles mesures positives pourraient y contribuer ?
- Quelles mesures doivent être prises pour sensibiliser au racisme dans les arts et la culture et le combattre ? Quelles mesures positives pourraient y contribuer ?
- Quelles mesures doivent être prises pour promouvoir l'engagement interculturel et la participation communautaire ?

Nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur tous les sujets qui vous semblent pertinents dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national contre le racisme pour l'Irlande. Les questions générales ci-dessous peuvent vous être utiles.

Questions générales

- Selon vous, quels sont les problèmes les plus importants auxquels sont confrontés les minorités ?
- Selon vous, quelles initiatives permettraient de remédier aux lacunes en matière de collecte et d'utilisation des données ?
- Comment évalueriez-vous le bon fonctionnement du plan ? Selon vous, qui doit être impliqué dans les mesures de mise en œuvre et de suivi préconisées dans le plan ?
- Étant donné que le plan d'action couvrira de nombreuses questions, quels sont les deux domaines qui, selon vous, devraient être prioritaires pour une action rapide ?
- Quel est le meilleur moyen de faire la différence à long terme ?
- Est-ce que le racisme est vécu différemment selon le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle ou le statut familial ou civil de la personne ?
- Comment le racisme est-il lié au handicap ?

L'Irlande est en train d'élaborer un plan d'action national contre le racisme.

Votre avis nous aidera à définir ce plan.

Nous vous remercions de votre participation à cette tâche si importante.